

7e question : La Châsse de saint Remacle à Stavelot, par le Frère Benoît Van den Bossche. Rapports des Commissaires

Pierre Colman, André Lanotte

Citer ce document / Cite this document :

Colman Pierre, Lanotte André. 7e question : La Châsse de saint Remacle à Stavelot, par le Frère Benoît Van den Bossche. Rapports des Commissaires . In: Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, tome 4, n°7-12, 1993. pp. 296-298;

[https://www.persee.fr/doc/barb_0378-0716_1993_num_4_7_41376;](https://www.persee.fr/doc/barb_0378-0716_1993_num_4_7_41376)

Fichier pdf généré le 22/02/2024

7^e question

La Châsse de saint Remacle à Stavelot

par le Frère Benoît Van den Bossche

Rapports des Commissaires

Le mémoire a toutes les caractéristiques d'un travail universitaire d'excellente facture. L'étude est menée systématiquement, avec une belle rigueur. La châsse est minutieusement disséquée. Tous les aspects sont abordés. La rédaction est très soignée. La langue est rarement criticable. Le vocabulaire est d'une belle précision.

La Classe pourrait inviter l'auteur à présenter un exposé sur le sujet qu'il connaît si bien, et lui ouvrir son *Bulletin* pour un article de longueur raisonnable qui ferait connaître l'existence du mémoire.

Celui-ci mérite en tout cas d'être couronné.

Pierre Colman, *premier commissaire*

Le mémoire traite d'une œuvre complexe. Il en dissèque littéralement les multiples composantes techniques. Il en décrit l'iconographie, somme toute classique, et ses particularités. Il cherche à la remettre dans son contexte artistique, au milieu de pièces similaires, tenant compte des publications, pour en déduire finalement une chronologie relative. Relative, parce que les documents écrits sont presque inexistantes pour l'époque de l'exécution. Une seule date : 1263 (p. 103), nous dit que l'œuvre est en cours d'achèvement. Le mémoire présente un réel intérêt.

La lecture du travail est elle-même un ... travail.

Procédant à une dissection minutieuse, l'auteur mène un continuel va-et-vient. On ne prend que difficilement conscience des connexions de la recherche et des vues d'ensemble qui souvent échapperaient. On avance un peu comme si l'auteur prenait le lecteur par la main, lui décrivant en détail son cheminement personnel, rappelait pas mal de notions connues dont lui-même, et cela se comprend, fait la découverte. Il n'épargne même rien d'un passé bien récent, la présence des reliques du saint à Wavreumont, la démarche a été, à l'évidence, très sérieuse. Elle apporte à son auteur une vaste connaissance qui l'aidera beaucoup dans les études pour lesquelles

il est doué et qu'il poursuivra vraisemblablement sur l'orfèvrerie romane et gothique.

L'auteur aboutit à une conclusion qui rejoint celle de Schnitzler, de 1934, qu'il rappelle (p. 90 note 327).

Trois étapes : 1220-1245, 1240-1260, 1250-1270, dans lesquelles il situe tout d'abord l'architecture et le décor de la châsse avec les apôtres rapprochés de Nicolas de Verdun, puis le Christ, la Vierge et les deux évêques qui sont gothiques et enfin, les bas-reliefs du toit et les colonnettes (p. 99-106), la comparaison majeure se fait avec la châsse de N.D. d'Aix, mais la comparaison vaut-elle pour l'architecture de la pièce ? L'analyse laisse son auteur visiblement perplexe devant ses propres déductions : une châsse dont l'exécution se déroule en fonction de la conjoncture économique, sur un demi-siècle.

Des orfèvres plus ou moins traditionnels ont pu cependant œuvrer simultanément. Ne peut-on voir une réalisation sur un laps de temps beaucoup plus court qui se terminerait vers 1265 ? On peut cependant penser à des apôtres exécutés en premier lieu et proportionnés en fonction d'un schéma général de composition d'ailleurs classique, le programme iconographique fixé, la châsse proprement dite réalisée au moment où Christ, Vierge et évêques sont entrepris, avant les reliefs du toit qui peuvent venir en dernier lieu. Diverses conjonctures peuvent être ainsi avancées.

La démonstration semble aussi faite pour mettre la châsse de Stavelot à une meilleure place dans l'appréciation artistique de la série à laquelle elle appartient. Peut-elle aisément rencontrer l'adhésion ?

L'œuvre n'est-elle pas faite de quelques morceaux qui ne manquent pas de qualité, de vie, aussi bien les apôtres et mieux que les parties gothiques, surtout que les scènes du toit ? L'ensemble reste très décoratif, encombré. Il n'emporte guère la conviction. Il reste un lieu de passage, le témoin d'un changement du jeu des influences artistiques n'étant certainement pas une « aurore pleine de promesses », il semble rester plus proche du « splendide coucher de soleil » (p. 102). Et ce n'est pas si mal.

Il convient sans doute de signaler au passage quelques questions :

- Est-ce en 1718 (pp. 20 et 102) ou en 1723 (p. 3) que les ... Martine et Durand passent à Stavelot ?
- Une date sûre : 1263, mais 1268 a-t-elle une signification ici (p. 3 et pp. 103-104) ?
- La représentation du Christ en adulte dans la Vierge à l'Enfant serait-elle due à la faiblesse de l'artiste (p. 75, non 277) ? C'est iconographiquement connu !
- La comparaison entre Aix (1239) et Stavelot peut-elle être poussée si loin quand leur architectures, élément majeur, sont si différentes ?
- L'affirmation que les premières manifestations gothiques dans le groupe rhéno-mosan datent de la deuxième moitié du XIII^e siècle (p. 90) ou de vers 1240 (p. 91) est-elle fondée ? Ne remontent-elles pas au début du

siècle ? Suivant la réponse, l'œuvre peut être considérée comme progressiste ou archaïque ...

- On s'étonne de ne voir évoquer Hugo d'Oignies qu'à propos de filigranes et seulement pour deux pièces des musées royaux d'Art et d'Histoire (p. 55, note 223). Son œuvre soulève aussi la question de l'introduction du gothique en pays mosan.
- Une opposition traverse le mémoire : elle se marque envers l'IRPA et M. Robert Didier (pp. 6, 10, 40, 46, 96, note 342). On comprend le mécontentement non dissimulé de n'avoir pu consulter le dossier de la restauration de 1952-53. Cela fait un peu règlement de compte qui porte aussi sur la valeur artistique de la chasse.

S'il faut aussi relever l'utilisation abusive des majuscules et l'orthographe à nettoyer, il faut d'autre part porter à l'actif de l'auteur avec ses capacités d'analyse, une prudence justifiée vis-à-vis des dates (pp. 40-41), la conscience du danger de comparer des pièces trop éloignées dans l'espace (p. 67, à propos de la chasse d'Evreux), la volonté de rester indépendant dans son jugement (p. 58).

Le travail qui nous est soumis est davantage un dossier à conserver comme tel qu'un manuscrit destiné à la publication. Peut-on proposer d'en tirer un texte qui se centrerait, objectivement, sur la chronologie, sa complexité, soulevant les questions qu'elle continue de poser, les réponses possibles, la préférence pour une de celles-ci ? Une démarche touchant le monde de la création, et que l'esprit puisse suivre ?

André Lanotte, *troisième commissaire*